

FINALE « AVENIRS-POUSSINS » ETE

Date : Dimanche 26 Juin 2011 - Lieu : GRAND QUEVILLY
Bassin : 25 m – 06 Couloirs - Code Informatique : 302
Engagement Format PCE

COMITE DEPARTEMENTAL
DE SEINE MARITIME



Réunion du Dimanche 26 Juin - Matin

Ouverture des Portes 08h30

1ère Epreuve 09h15

50 m Dos Avenirs – 100 m Dos Poussins

50 m Brasse Avenirs – 100 m Brasse Poussins

50 m Papillon Avenirs et Poussins

Relais 4x50 m 4 Nages Avenirs et Poussins

Réunion du Dimanche 26 Juin – Après Midi

Ouverture des Portes 14h00

1ère Epreuve 14h45

50 m Crawl Avenirs – 100 m Crawl Poussins

100 m 4 Nages Avenirs et Poussins

Relais 4x50 m Crawl Avenirs et Poussins

Règlements Particuliers

Compétition ouverte aux nageuses et nageurs des catégories d'âges « Avenirs » et « Poussins » dans les épreuves auxquelles ils seront qualifiés lors des rencontres été , et ce dans la limite de trois courses individuelles. Les épreuves de crawl doivent impérativement être nagées dans cette nage et non pas en nage libre.

☐ Engagements : 2.35 € par course individuelle, 7.50 € par relais

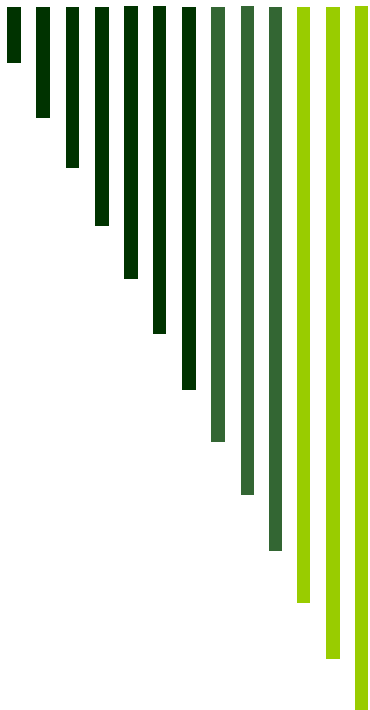
Sur Bordereau papier ou format informatique PCE (Extranat pocket, Abcnatation, Nat 2i ou Bordereau papier) adressés à

Madame Christine Mignot, 5 Rue des Bons, 27350 HAUVILLE

Tel: 02.32.56.81.75 – mail cd76ffn@orange.fr pour le samedi 11 juin dernier délai.

☐ Récompenses : une médaille aux trois premiers de chaque épreuve individuelle et de chaque relais, dans chaque catégorie

Forfait : 11.50 € la course ou 23 € pour deux courses et plus, 17 € le relais, sauf si déclaré par mail avant le mercredi 22 juin à ffn_76@orange.fr. Tous les clubs doivent déléguer des officiels en fonction du barème en vigueur.



Modalité d'engagement:

A l'issue de la troisième rencontre Avenirs/poussins, les responsables de secteur devront envoyer les résultats dès le samedi 21 Mai 2011 à l'adresse suivante: ffn_76@orange.fr.

Dès le jeudi 26 mai 2011 les clubs pourront consulter sur le site du comité départemental la liste des nageurs qualifiés épreuves par épreuves.

Les engagements seront donc à faire comme d'habitude au format PCE pour le 11 juin 2011.

Se reporter aux règlements particuliers pour connaître le nombre de qualifiés par épreuve
